



ART
Architecture for
REDD+ Transactions

TREES 2.0: Sauvegardes pour juridictions

Novembre 2022

Logistique du webinaire

- Soumettre vos questions:
 - Tapez les questions dans la zone "Chat" située en bas du volet de votre webinaire.
 - Les questions peuvent être soumises à tout moment pendant le webinaire.
- Le webinaire sera enregistré et publié sur:
www.artredd.org

Plan

1. Présentation générale de TREES 2.0
2. Exigence de sauvegardes socio-environnementales dans TREES 2.0
3. Validation et Vérification

Présentation générale de TREES 2.0

Le but d'ART

- Promouvoir l'intégrité environnementale et sociale et l'ambition des réductions d'émissions de carbone dans le secteur des forêts et de l'utilisation des terres.
- Reconnaître les pays forestiers qui offrent des réductions d'émissions REDD+ de haute qualité.

Les approches REDD+ juridictionnelles garantissent l'intégrité et l'échelle.

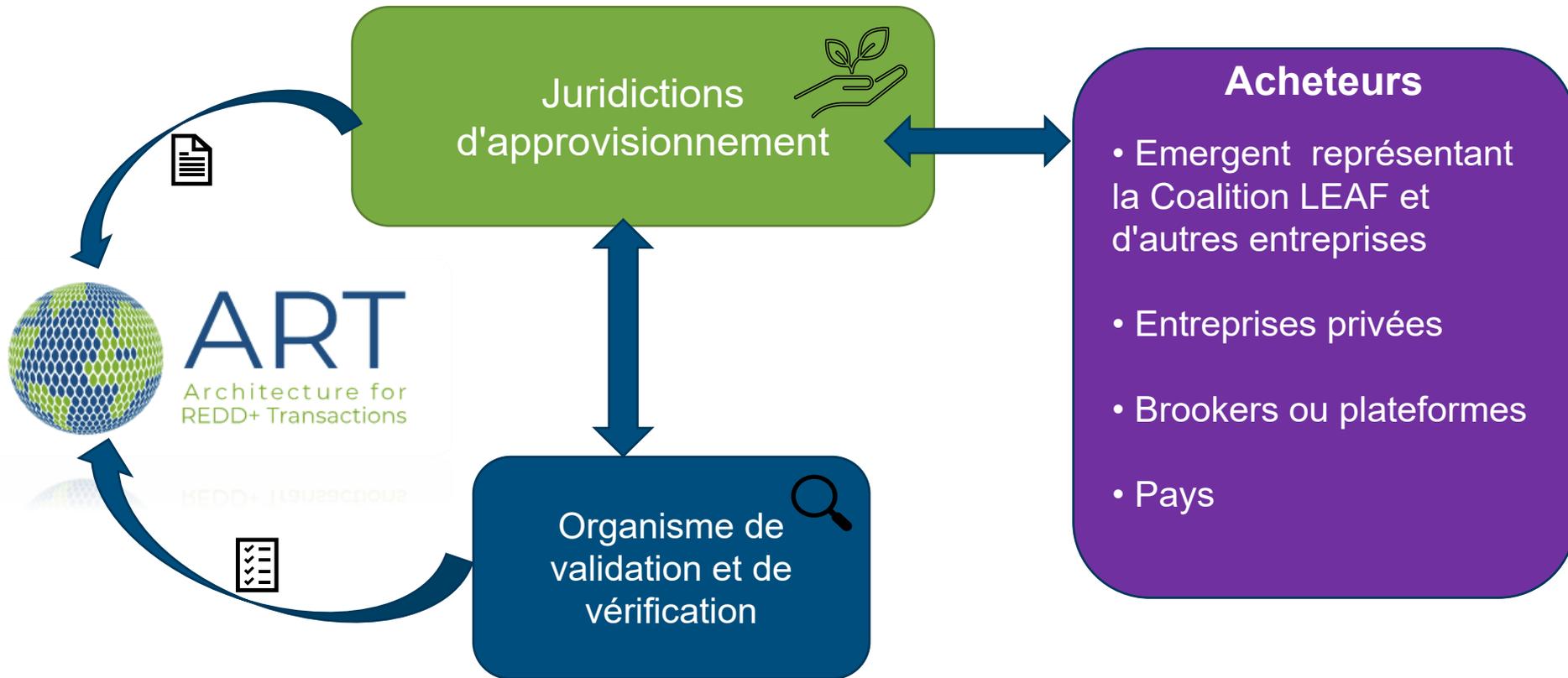


De petits projets forestiers ...



... à des juridictions entières.

Rôles sur le marché du carbone



Participants à ART

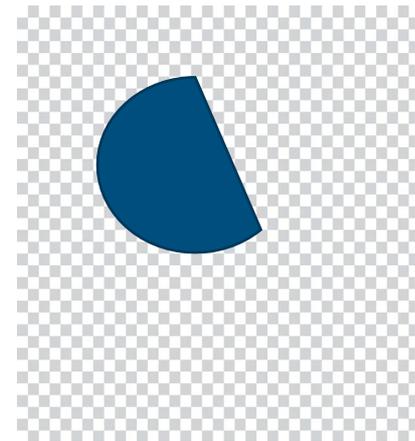
1) Un pays enregistre une zone nationale = toute taille



2) Un pays enregistre une zone infranationale (des territoires IP et/ou les juridictions infranationales) \geq 2.5 mill



3) Gouvernement infranational = 100% \geq 2.5 mill



Les zones infranationales ne sont autorisées que jusqu'au 31 décembre 2030.

Trois approches d'attribution de crédits TREES

Réduction des émissions

- Le niveau de crédit **TREES** pour les juridictions réduisant la déforestation et la dégradation
- L'approche HFLD pour les juridictions ayant une couverture forestière élevée et un faible taux de déforestation.

Absorptions

- Non-forêts qui se transforment en forêts (plantations ou restauration naturelle)

QUESTIONS

Exigences de sauvegarde dans TREES

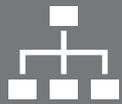
Sauvegardes dans TREES

- Les exigences décomposent les sauvegardes de Cancun en thèmes et indicateurs.
- Le cadre permet aux juridictions de
- de s'appuyer sur leurs systèmes de sauvegarde existants
- de concevoir et de mettre en œuvre des programmes qui reflètent leur situation particulière

Thèmes et indicateurs de TREES



TREES présente les 16 thèmes des sauvegardes de Cancun



Chaque thème comprend trois indicateurs :

Structure
Processus
Résultat



L'examen des éléments de sauvegarde est tout aussi important que l'examen des éléments de comptabilité carbone pendant la validation et la vérification.

Indicateurs de structure

- Démontrer que des dispositions de gouvernance pertinentes sont en place pour garantir que la conception et la mise en œuvre des actions REDD+ se font en conformité avec le thème des sauvegardes pertinentes.
- Les dispositions peuvent faire partie du cadre juridique national ou infranational ou peuvent être des dispositions spécifiques à la REDD+.
- Dans le rapport : identifier les dispositions pertinentes et fournir un résumé de la manière dont chacune d'entre elles est pertinente pour ses actions REDD+.

Indicateurs de processus

- Démontrer que des processus, procédures ou mécanismes appropriés sont en place pour mettre en œuvre et appliquer les dispositions décrites dans l'indicateur structurel.
- Dans le rapport : identifier les processus, procédures ou mécanismes pertinents, y compris les parties responsables, et fournir un résumé de la manière dont chacun d'entre eux est pertinent pour ses actions REDD+.

Indicateurs de resultats

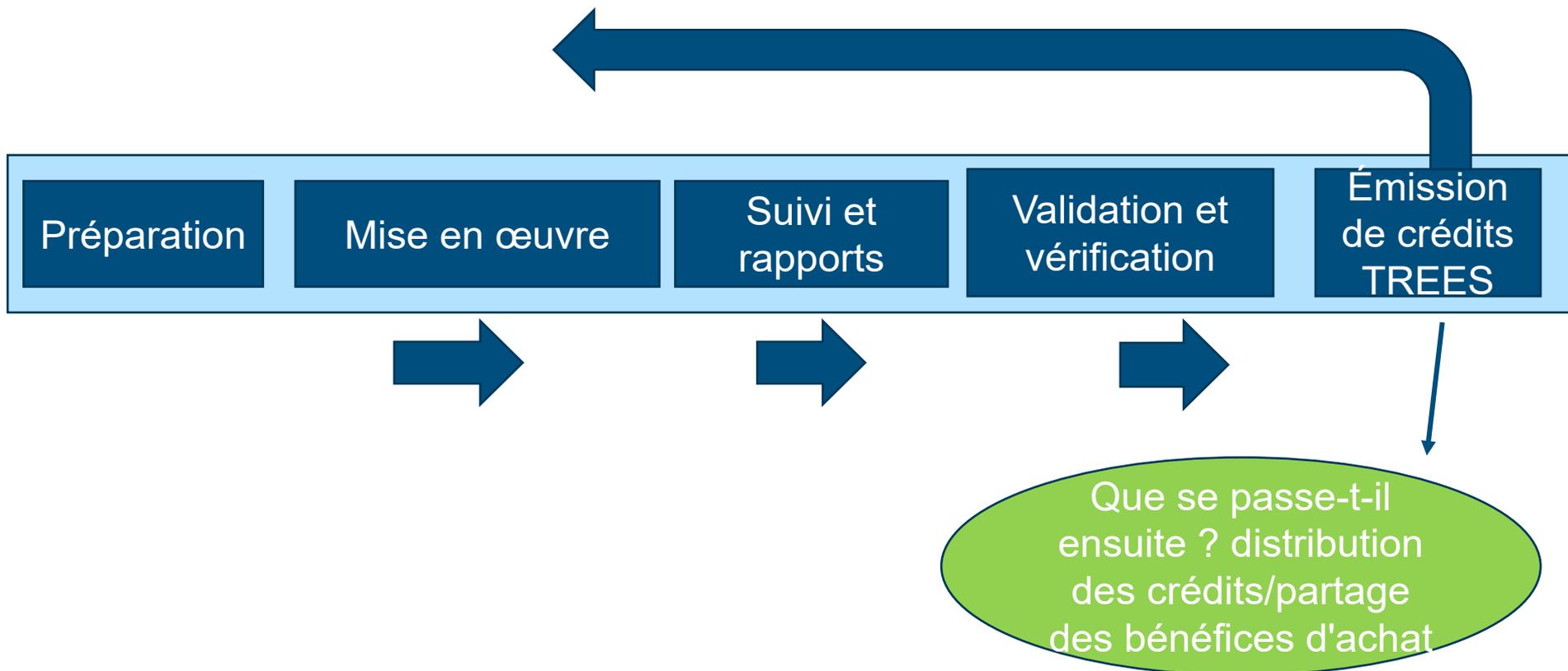
- Démontrer que les résultats de la mise en œuvre de chaque thème sont suivis.
- Dans les rapports, identifiez et décrivez
 - les paramètres de suivi sélectionnés, y compris la manière dont un résultat positif est défini
 - les méthodes de suivi à utiliser
 - un résumé des données collectées
- Note - si l'analyse des données n'indique pas un résultat positif, il convient d'inclure une description de la manière dont les indicateurs de structure ou de processus seront modifiés.

Conformité aux mesures de sauvegarde

- In the first crediting period, participating Les juridictions doivent se conformer à tous les indicateurs de structure et de processus.
- Elles doivent également se conformer aux indicateurs de résultats ou fournir un plan pour s'y conformer.

Aucun crédit ne sera accordé si la juridiction ne peut pas démontrer qu'elle se conforme aux mesures de protection.

Les sauvegardes dans le processus REDD+ d'ART



Rapport sur les mesures de sauvegarde

- Les participants rendent compte à l'ART de la conformité des mesures de sauvegarde:
 - Document d'enregistrement TREES
 - Rapport de suivi TREES: remis avant chaque vérification
- Sont également tenus de:
 - Soumettre un rapport de synthèse à la CCNUCC.
 - Disposer d'un système numérique ou analogique pour fournir des informations sur les sauvegardes

Sauvegardes de TREES et rapports de la CCNUCC

- Les juridictions peuvent utiliser les modèles TREES pour rendre compte des sauvegardes, ou
- Les juridictions peuvent faire référence aux rapports de synthèse qu'elles soumettent à la CCNUCC.
- Des rapports alternatifs peuvent également être acceptés.
- Les rapports doivent expliquer comment la juridiction répond aux exigences de chaque indicateur.

National vs. infranational

- TREES et le document d'orientation sur les sauvegardes TREES présentent les modifications apportées aux exigences pour les gouvernements infranationaux.
 - Cohérence avec les sauvegardes nationales si elles existent
 - Soumettre un résumé des informations sur les garanties à l'entité gouvernementale nationale appropriée.
 - Système de suivi des données relatives aux garanties

QUESTIONS

Sauvegardes de Cancun

- A. Cohérence avec les objectifs des programmes forestiers nationaux et des accords internationaux.
- B. Structures transparentes et efficaces de gouvernance des forêts nationales.
- C. Le respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des membres des communautés locales.
- D. Une participation pleine et effective
- E. Cohérence avec la conservation des forêts naturelles et de la diversité biologique.
- F. Actions pour faire face aux risques d'inversion de tendance
- G. Actions visant à réduire les déplacements d'émissions (fuites)

A. Les actions sont complémentaires ou cohérentes avec les objectifs des programmes forestiers nationaux, les conventions et les accords internationaux pertinents

- Themes:
 - 1.1 Cohérence avec les objectifs des programmes forestiers nationaux
 - 1.2 Cohérence avec les objectifs des conventions et accords internationaux pertinents

B. Structures nationales de gouvernance forestière transparentes et efficaces

- Themes:
 - 2.1 Respecter, protéger et s'acquitter du droit d'accès aux informations.
 - 2.2 Promouvoir la transparence et prévenir la corruption, y compris par la promotion de mesures anti-corruption.
 - 2.3 Respecter, protéger et s'acquitter des droits fonciers.
 - 2.4 Respecter, protéger et assurer l'accès à la justice.

2.1 Respecter, protéger et s'acquitter du droit d'accès aux informations.

- Structure : décrire le cadre national, sous-national ou spécifique à la REDD+ qui définit les procédures pour fournir des informations sur la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités REDD+.
- Processus : décrire les programmes, processus ou autres moyens permettant de garantir la mise en œuvre des procédures identifiées.
- Résultat : définir et contrôler les paramètres permettant de démontrer que les parties prenantes concernées ont été informées de leur droit d'accès à l'information et l'ont exercé.

2.2 Promouvoir la transparence et prévenir la corruption, y compris par la promotion de mesures anti-corruption.

- Structure : décrire les dispositions relatives aux mesures telles que la gestion financière pour prévenir la corruption et promouvoir la transparence dans la mise en œuvre des actions REDD+ et la distribution des bénéfices.
- Processus : décrire les moyens permettant de s'assurer que les mesures identifiées sont mises en œuvre et que les exigences pertinentes identifiées seront respectées.
- Résultat : définir et suivre les paramètres permettant de démontrer que les bénéfices de la REDD+ ont été distribués de manière juste, transparente, équitable pour les deux sexes et responsable.

2.3

Respecter, protéger et s'acquitter des droits fonciers.

- Structure : décrire les procédures pour la reconnaissance, l'inventaire, la cartographie et la sécurisation des droits fonciers et des droits sur les ressources, coutumiers et statutaires, là où les actions REDD+ sont mises en œuvre.
- Processus : décrire les processus ou autres moyens permettant de garantir la mise en œuvre des procédures identifiées dans l'indicateur de structure.
- Résultat :
 - Définir et surveiller les paramètres permettant de démontrer qu'aucune relocalisation involontaire n'a eu lieu, et que toute relocalisation n'a eu lieu qu'avec le CLIP.
 - Démontrer que les parties prenantes ont eu accès aux terres et aux ressources, les utilisent et les contrôlent.

2.4 Respecter, protéger et assurer l'accès à la justice.

- Structure : décrire les procédures judiciaires et/ou administratives mises en place pour garantir un accès non discriminatoire et non prohibitif en termes de coûts aux mécanismes de résolution des litiges à tous les niveaux pertinents.
- Processus : décrire les processus ou autres moyens permettant de garantir que les procédures décrites dans l'indicateur structurel ont été mises en œuvre.
- Résultat : définir et contrôler les paramètres permettant de démontrer que les différends et les revendications concurrentes ont été résolus et que des recours efficaces et culturellement appropriés ont été fournis, le cas échéant.

C. Respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des membres des communautés locales

Thèmes de TREES:

- 3.1 Identifier les peuples autochtones et les communautés locales, ou équivalent
- 3.2 Respecter et protéger les connaissances traditionnelles
- 3.3 Respecter, protéger et réaliser les droits des peuples autochtones et/ou des communautés locales ou équivalent

Indicators Theme 3.3

Type Of Indicator	Indicator	Example
Structure	Lois, politiques et programmes visant à respecter et à protéger les droits de l'homme de la propriété intellectuelle.	Législation sur les droits de PI, conventions de PI ratifiées
Processus	Les institutions publiques utilisent des mandats, des procédures et des ressources pour protéger et faire respecter les droits de propriété intellectuelle.	Budgets, personnel et équipements des institutions dédiées à la protection des droits de propriété intellectuelle.
Résultat	Paramètres permettant d'évaluer si les droits de propriété intellectuelle ont été identifiés, respectés et protégés dans les actions REDD+.	Nombre de griefs déposés

D. Participation complète et efficace

- Thèmes:
- 4.1. Respecter, protéger et réaliser le droit de toutes les parties prenantes à participer pleinement et efficacement à la conception et à la mise en œuvre des actions REDD+.
- 4.2. Promouvoir des procédures participatives adéquates pour la participation significative des peuples autochtones et des communautés locales, ou équivalentes.

Indicators Theme 4.1

Type Of Indicator	Indicator	Example
Structure	Lois, politiques ou programmes visant à respecter, protéger et réaliser le droit de tous les acteurs concernés à participer	Législation, politiques ou procédures relatives à la participation des parties prenantes à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du programme REDD+.
Process	Mandats, procédures et ressources pour une participation pleine, effective et opportune aux actions REDD+.	Ressources spécifiques (personnel, budgets, matériel) consacrées à ces efforts
Outcome	Les parties prenantes concernées ont participé pleinement, efficacement et en temps voulu aux actions REDD+.	Paramètres mesurant la participation des groupes marginalisés aux processus

E. Cohérence avec la conservation des forêts naturelles et la diversité biologique

Thèmes:

- 5.1 Non-conversion des forêts naturelles et autres écosystèmes naturels
- 5.2 Protection des forêts naturelles et autres écosystèmes naturels, de la diversité biologique et des services écosystémiques
- 5.3 Amélioration des avantages sociaux et environnementaux

Safeguards F and G

- **F. Actions pour faire face aux risques d'inversion**

- Thème 6.1 Le risque d'inversion est intégré dans la conception, la hiérarchisation, la mise en œuvre et les évaluations périodiques des politiques et mesures REDD+.

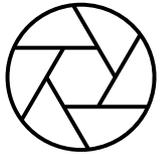
- **G. Actions visant à réduire le déplacement des émissions (fuites)**

- Thème 7.1 Le risque de déplacement des émissions est intégré dans la conception, la hiérarchisation, la mise en œuvre et les évaluations périodiques des politiques et mesures REDD+.

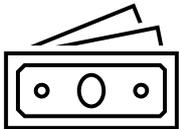
Questions transversales

- Égalité des sexes et autonomisation des femmes
- Consentement libre, préalable et éclairé (FPIC)
- Mécanismes de partage des avantages

Les options de partage des bénéfices doivent être convenues entre les PACL et les gouvernements.



Transférer de crédits TREES vers un compte du registre ART du parties prenantes et négocier les ventes de manière indépendante



Transférer l'argent suite à la vente de crédits TREES basés sur la contribution carbone de chaque partie



Transférer des paiements pour des écoservices ou d'autres avantages monétaires non liés au carbone



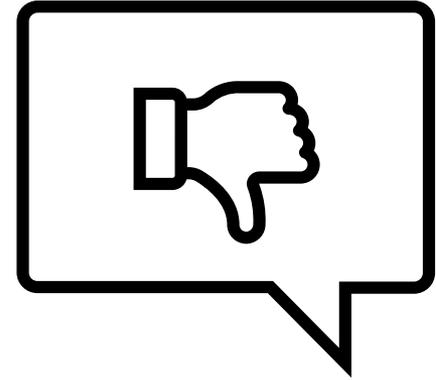
Transférer des avantages non monétaires (infrastructures, titres fonciers, autres)

QUESTIONS

Validation et Vérification

Réception directe des commentaires

- En plus des consultations requises par les garanties, ART publie tous les documents publiquement et encourage les commentaires des parties intéressées.
- Tous les commentaires reçus sont transmis au Participant pour être traités et à l'organisme de vérification pour être examinés dans le cadre de leur audit.



Validation et Vérification

- La validation et la vérification sont requises après la première année civile de chaque période de comptabilisation.
- La vérification est requise après les années civiles 3 et 5 de chaque période de crédit.
- Facultative après les années 2 et 4
- Les organismes de validation et de vérification doivent être accrédités pour la validation et la vérification par un organisme d'accréditation membre de l'International Accreditation Forum (IAF) et approuvé par ART.

Que vérifie un auditeur ?

- Les informations contenues dans les rapports montrent-elles que le Participant répond aux exigences de TREES ?
- Les informations contenues dans les rapports sont-elles exactes et complètes ?
 - Examiner les preuves
 - Mener des entretiens

Comment décident-ils des éléments à examiner ?

- Évaluation initiale du risque basée sur les informations contenues dans les rapports et les commentaires du public
 - Lorsque les informations ne sont pas claires
 - Domaines ayant un impact significatif sur les résultats
 - Commentaires des parties prenantes sur ce qui a bien fonctionné et sur les points qui les préoccupent.
- Mise à jour constante pour refléter les nouvelles informations obtenues
- Les entretiens peuvent être choisis au hasard et basés sur les parties prenantes impliquées dans les différents processus.
 - Généralement, on interroge des parties prenantes différentes à chaque vérification

Quels types de preuves peuvent-ils examiner ?

- Exemples de preuves liées au carbone :
 - Fiches manuscrites de collecte de données forestières
 - Images et analyses de télédétection
 - Procédures de formation des employés et de révision de leur travail
- Exemples de preuves de mesures de sauvegarde :
 - Documents de consultation, feuilles d'émargement et comptes rendus de réunion
 - Documents relatifs au régime foncier et aux processus d'attribution de titres de propriété.

Surveillance de l'ART

- L'organisme d'accréditation procède à des examens et à des audits permanents.
- Les membres du Secrétariat observent le processus de vérification
- Le Secrétariat examine les rapports de validation et de vérification
- Le Conseil d'administration d'ART procède à la vérification finale avant d'approuver la délivrance des crédits.



Merci

REDD@winrock.org